



◊ Mutuelle du Télégramme

MUT'infos

N°1 - JUIN 2003

C'est par le biais de MUT'infos que Mutif, le petit personnage choisi pour désigner la Mutuelle, s'adressera à vous, trois à quatre fois par an. Présentation du conseil, informations pratiques, etc., il se veut pratique et informatif et si vous avez des questions ou des idées de sujets pour les prochains numéros, n'hésitez pas à les communiquer...

Édito

2003... sera vraisemblablement une année décisive pour la vie sociale de notre pays !

Avec la réforme du Code de la Mutualité, répondant aux exigences européennes, c'est une modification en profondeur du paysage social et mutualiste qui s'annonce avec de grands chantiers, tels :

- quel avenir pour notre système des retraites (public et privé) ?
- l'abaissement du taux de remboursement de 617 médicaments : mesure annoncée par le ministère de la Santé, lors du week-end de Pâques, et entrant aussitôt en vigueur le 20 mai 2003 (publication au Journal Officiel). Réaction immédiate de Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, "qui s'insurge d'une telle attaque concernant des produits pharmaceutiques dont l'efficacité n'est pas contestée"...
- la présentation du projet de réforme de la Sécurité sociale (rapport Chadelat) à l'automne prochain, à la demande du ministre de la Santé, Jean-François Mattéi.

Face à tout cela, notre mutuelle, comme tout le mouvement mutualiste, a un devoir de surveillance et de vigilance quant à la **défense des droits** de ses **adhérents** et à la **pérennité de notre système de protection sociale** dans son ensemble !

Enfin, remercions Gérard Le Goff qui, après 21 années passées à la présidence de la mutuelle, a fait valoir ses droits à la préretraite; mais Gérard poursuit son mandat d'administrateur à nos côtés au sein des diverses commissions, mises en place par le présent conseil d'administration...

bon vent à "MUT'infos"
et un agréable été à tous !

Michel Buriens, président

Historique

Le 20 octobre 1910. Cette date ne vous dit sans doute pas grand chose. Et pourtant...

C'est en effet ce jour-là que sont approuvés, par arrêté ministériel, les statuts de ce qui allait devenir la Société de secours mutuels de "La Dépêche de Brest et de l'Ouest". Elle avait pour but de payer à ses membres participants une indemnité pendant la durée de l'incapacité de travail due aux maladies ou aux blessures dont ils pouvaient être atteints.

Après une interruption due à la guerre 1914-1918, l'assemblée générale se tenait le dimanche 8 avril 1923. Elle était présidée par M. Novelli. Il subsiste des écrits des délibérations qui ont émaillé les années 1930 à 1957. Le nombre de sociétaires est passé, durant ce laps de temps, de 82 à 172 au 31 décembre 1956.

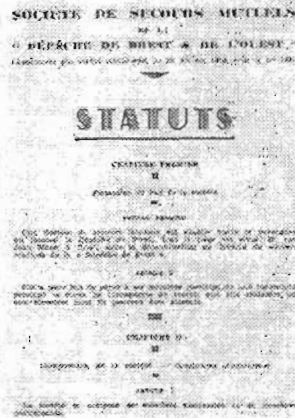
Après la guerre 1939-1945, une société mutualiste est établie à

Brest-Morlaix sous le titre "Le Télégramme de Brest et de l'Ouest", qui prend le relais de la Société de secours mutuels. Elle est approuvée par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale le 31 janvier 1949. A l'indemnité incapacité de

travail s'ajoutait une indemnité au décès.

Par courrier daté du 9 août 1973, M. Jean-Pierre Coudurier, président du comité d'entreprise du journal, informait le personnel que les remboursements de frais de maladie, effectués depuis un moment par le comité d'entreprise, seraient transférés à une mutuelle financée à

la fois par le comité d'entreprise et par les adhérents, à laquelle cotiseraient tous les membres du personnel intéressés. C'est ainsi que naquit, au 1^{er} janvier 1974, la mutuelle telle que vous la connaissez aujourd'hui (forte de 1.621 ayants droit, regroupant 909 adhérents).

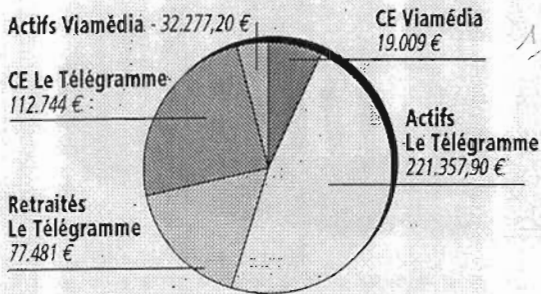


La Mutuelle du Télégramme, c'est :

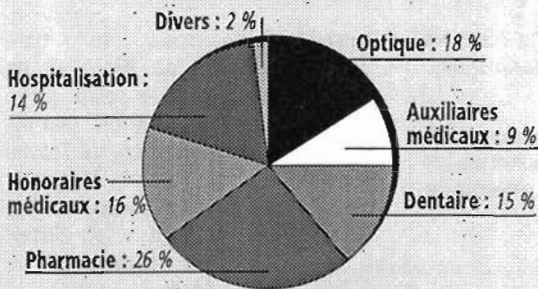
- un conseil d'administration de dix-huit membres (sept ouvriers, trois journalistes, trois employés, trois retraités et deux cadres), tous BÉNÉVOLES, élus pour trois ans et rééligibles par tiers tous les ans;
- un bureau composé de quatre membres : président, vice-président, secrétaire, trésorier;
- une secrétaire administrative, rémunérée par la Mutuelle, travaillant au siège 11, rue Anatole-Le Braz, 29600 Morlaix, tél. 02.98.63.36.02;
- un budget 2002 de près de 457.347 € (3.000.000 F);
- des cotisations fixées à 1,40 % du salaire (depuis le 1^{er} février 2003) pour les actifs (233.246,10 € soit 1.530.000 F en 2002) et pour les retraités (64.257,20 € soit 421.500 F); 1,95 % du salaire pour les adhérents n'ayant pas de comité d'entreprise;
- les subventions des comités d'entreprise du Télégramme de 112.744,76 € (734.671 F) et de Viamédia de 19.008,30 € (124.686 F), soit un total de 131.753,16 € (864.244 F);
- des dépenses en 2002 s'élevant à 453.993 € (2.978.000 F);
- c'est encore une assemblée générale électorale annuelle au mois de janvier (les adhérents reçoivent une convocation individuelle);
- c'est enfin des remboursements «réservés» uniquement aux dépenses de maladie (consultations, visites, etc.) et aux frais d'hospitalisation (cent jours par an de forfait hospitalier).

Portrait

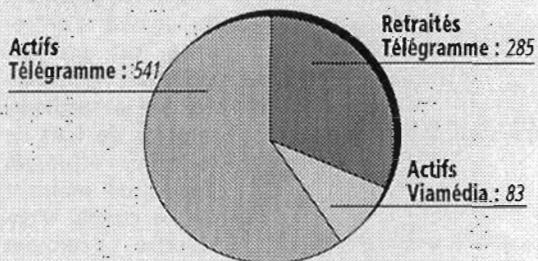
RECETTES ET COTISATIONS - Année 2002



PRESTATIONS PAYÉES AUX ADHÉRENTS



ADHÉRENTS - Au 26 mai 2003



HORAIRES DU SECRÉTARIAT

MARDI : de 8 h 15 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 30
MERCREDI : de 8 h 15 à 12 h 15
JEUDI : de 13 h 30 à 16 h 30
VENDREDI : de 8 h 15 à 12 h 15
☎ 02.98.63.36.02

INFO PRATIQUE

Lorsque vous adressez à la mutuelle vos feuilles de la Sécurité sociale en vue d'un remboursement, pensez à joindre vos factures (dentaire, optique, etc.) Merci.

BOÎTE À LETTRES

Cette rubrique s'adresse à vous ! Faites-nous part de vos remarques, suggestions ou informations concernant la mutuelle et la protection sociale. Contactez-nous : mutuelle@bretagne-online.com

Pour les nouveaux adhérents ou ceux qui ne la connaissent pas encore, Nicole Guillou est la secrétaire de la mutuelle. Salariée à temps partiel depuis 1994, elle s'occupe avec efficacité et discrétion des règlements, traite des dossiers parfois complexes, transmet les problèmes, les courriers, etc., au conseil d'administration. Elle travaille en collaboration étroite



✓ Madame Guillou

avec le trésorier. Les décomptes «sécu» n'ont plus de secret pour elle. Aussi, si vous avez besoin d'un décryptage de votre feuille de remboursement, d'un renseignement sur une prise en charge (hospitalisation, soins dentaires, achat de lentilles...), de précisions quant à un remboursement, ou, si vous n'êtes pas encore adhérent, connaître les modalités d'adhésion à la mutuelle etc., passez la voir, aux heures de permanences (lire "horaires" ci-contre), rue Anatole-Le Braz ou à lui téléphoner au 02.98.63.36.02.

Madame Guillou s'est rapidement adaptée au système informatique STIMUT que la Mutuelle a choisi d'acquérir fin 2001 et qui a supprimé les versements par chèque.

Après avoir, grâce aux fiches de renseignement que vous avez fournies (au passage, six adhérents n'ont toujours pas répondu, merci d'y penser), rentré toutes les données dans le système

informatique, Nicole opère depuis janvier 2002, 80 à 90 virements par semaine. Les délais, entre le moment où vous envoyez votre décompte et celui du virement sur votre compte bancaire, sont très courts. Chaque vendredi, la mise en compte est effectuée. Efficace !

Par ailleurs, si vous le pouvez, attendez d'atteindre un remboursement d'au moins 15 euros avant d'envoyer vos décomptes "sécu", cela évite une accumulation de petits frais de traitement.

Merci

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président :** Michel BURIENS (ouvriers)
Vice-président : Pierre LANIESSE (cadres)
Secrétaire : Alain BOURSIER (ouvriers)
Trésorier : Emile FOULER (retraités)
Membres : Danielle CARIOU (ouvriers), Yves DERRIEN (ouvriers), Isabelle GOURLAOUEN (ouvriers), Gérard LE GOFF (retraités), Jean-Yves SAOUT (ouvriers), Michel LABORDE (cadres), Corinne ABJEAN (journalistes), Georges AURÉGAN (journal.), Alain QUESSEVEUR (journalistes), Chantal FAVÉ (employés), Françoise LOMBARD (employés), Jean ANDRÉ (retraités), Dominique JOLIBOIS (employés), Raymond BOTHOREL (retraités)

Le conseil d'administration a décidé de travailler en commissions

La composition des quatre commissions est la suivante :

- commission prestations-cotisations : animateur P. Laniesse, A. Boursier, G. Le Goff, C. Favé, J.-Y. Saout, C. Abjean, D. Cariou, D. Jolibois, Y. Derrien, M. Laborde, E. Fouler, M. Buriens;
- commission Information-communication : animateurs A. Boursier, C. Abjean et I. Gourlaouen, D. Cariou, G. Aurégan, D. Jolibois, G. Le Goff, M. Buriens;
- commission administrative-finances : animateur M. Laborde, E. Fouler, Y. Derrien, G. Le Goff, A. Quesseveur, P. Laniesse, M. Buriens;
- commission prévoyance (qui siège dans la commission prévoyance du Comité d'entreprise) : animateurs M. Buriens et G. Le Goff, E. Fouler, D. Jolibois, F. Lombard, G. Aurégan;

LA COMMISSION DE CONTROLE

- Membres :** Jean-Luc CORVEZ (ouvriers), André KERBIRIOU (retraités), Hortense LABOUS (employés), Jean-Michel LE GOFF (cadres), Samuel PETIT (journalistes)